

Cote du document: EB 2018/123/R.15/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 5 c) iii)
Date: 17 avril 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt à la
République populaire de Chine pour le Projet
de réduction pérenne de la pauvreté grâce au
développement des entreprises
agroalimentaires dans le sud du Shaanxi

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Matteo Marchisio
Directeur de pays
Division Asie et Pacifique
téléphone: +86 108 532 8977
courriel: m.marchisio@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Fonctionnaire principale de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-troisième session
Rome, 16-17 avril 2018

Pour: Approbation

Table des matières

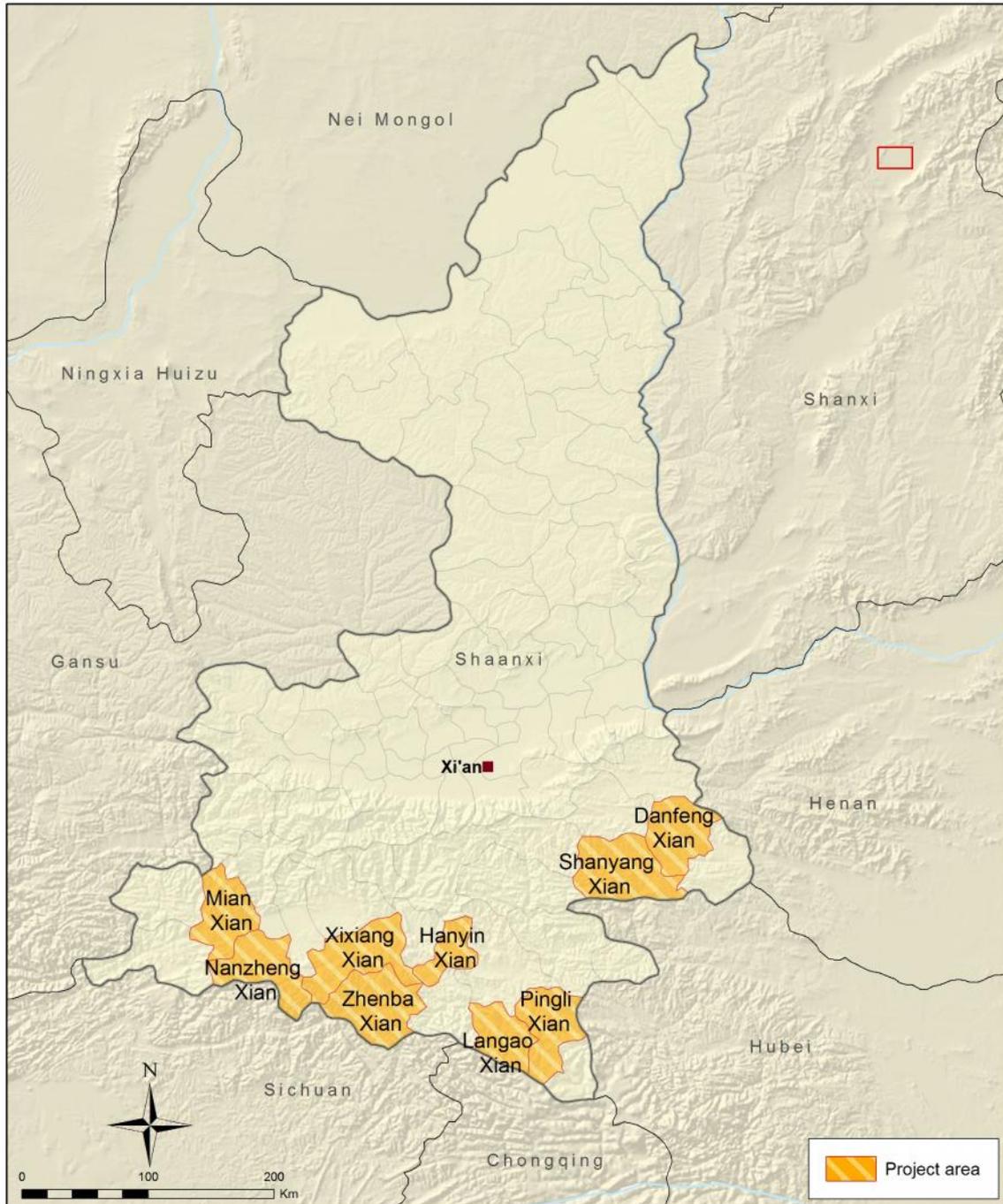
Carte de la zone du projet	ii
Résumé du financement	iii
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	1
II. Description du projet	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du projet	4
C. Composantes/résultats	4
III. Exécution du projet	5
A. Approche	5
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du projet	7
A. Coût du projet	7
B. Financement du projet	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	12
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	10

Carte de la zone du projet

République populaire de Chine

Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi

President's report



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA; 27/02/2018

République populaire de Chine

Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République populaire de Chine
Organisme d'exécution:	Commission de développement et de réforme provinciale du Shaanxi
Coût total du projet:	256,7 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	72,0 millions d'USD
Conditions du prêt du FIDA:	Ordinaires: Délai de remboursement de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, assorti d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt annuel de référence déterminé par le Fonds deux fois par an.
Cofinanceurs:	Entreprises et coopératives
Montant du cofinancement:	101,9 millions d'USD
Contribution de l'emprunteur:	79,5 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	3,3 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement à la République populaire de Chine pour le Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi, telle qu'elle figure au paragraphe 47.

Proposition de prêt à la République populaire de Chine pour le Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Contexte du développement économique et rural. La Chine a connu, pendant plus de 30 ans, une croissance économique significative, qui a été à l'origine d'une rapide transformation du monde rural et d'un développement agricole réussi, et qui a contribué à une réduction spectaculaire de la pauvreté. À la fin de 2016, toutefois, quelque 43 millions d'habitants des zones rurales vivaient encore sous le seuil de pauvreté.
2. Le contexte de la pauvreté. En Chine, la pauvreté rurale est largement concentrée dans les zones éloignées et montagneuses des régions centrales et occidentales du pays. Elle a pour causes principales la médiocrité des infrastructures et installations communautaires, une base d'actifs restreinte et un accès limité aux actifs productifs, et l'éloignement. Le manque de capacités et/ou un accès limité aux marchés et aux ressources financières sont les principaux facteurs limitant les efforts de réduction de la pauvreté.
3. Le contexte du développement agricole – des débouchés émergents pour l'agriculture paysanne. Malgré sa rapide transformation, le secteur agricole demeure, pour l'essentiel, caractérisé par l'agriculture paysanne, en particulier dans les zones montagneuses où vivent la plupart des pauvres. La demande croissante de produits agricoles de valeur élevée (fruits, légumes et produits de niche, par exemple) et la diffusion des innovations technologiques (couverture des téléphones cellulaires et plateformes de commercialisation en ligne, par exemple) ont créé de nouveaux débouchés pour les petits exploitants, parce que les produits de valeur élevée ont une plus forte intensité de main-d'œuvre et que les revenus qu'ils procurent à l'hectare sont plus élevés. De même, la demande croissante de produits alimentaires de qualité et sûrs qui émane des consommateurs offre de nouveaux débouchés commerciaux aux petits exploitants, à condition qu'ils puissent adapter leurs systèmes de production aux normes requises d'échelle, de qualité et de sécurité.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

4. Justification du projet. La principale priorité exprimée par le gouvernement dans le Plan quinquennal en cours (2016-2020) est de faire sortir de la pauvreté, d'ici à 2020, les 43 millions de pauvres que compte encore le pays, et de pérenniser ce résultat au cours des années suivantes. La réduction de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires (chanyefupin) est l'une des cinq stratégies de réduction de la pauvreté encouragées par le gouvernement. La province du Shaanxi est une zone prioritaire pour la réduction de la pauvreté, étant donné que la pauvreté y est répandue dans les zones éloignées, spécialement dans

les collines du sud de la province¹. La justification du projet réside dans la nécessité d'aborder les défis et les risques, et de concrétiser les possibilités résultant de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale d'élimination de la pauvreté. Cet objectif sera atteint moyennant la modernisation de l'infrastructure rurale et la promotion du développement des entreprises agroalimentaires et des services financiers ruraux. La stratégie du projet tourne autour de trois éléments:

i) améliorer l'infrastructure existante dans les communautés cibles; ii) diversifier la petite agriculture, à la fois du côté de l'offre (gamme élargie de cultures et de produits) et du côté des circuits de commercialisation (gamme élargie de modèles de filières); et iii) répondre à la demande urbaine croissante grâce à l'augmentation de l'offre, par les petits exploitants, de produits sûrs et de qualité élevée pour s'assurer une part de ce nouveau marché et accéder au marché de niche croissant pour les produits alimentaires certifiés, et d'appellation géographique protégée.

5. Alignement sur les priorités et stratégies nationales. Le projet proposé est conforme aux priorités et stratégies nationales puisqu'il prévoit de: i) contribuer au but du gouvernement, à savoir éliminer la pauvreté rurale d'ici à 2020 et pérenniser ce résultat au cours des années suivantes. Plus précisément, le projet proposé appuiera la province du Shaanxi dans la mise en œuvre de ses stratégies provinciales de réduction de la pauvreté et dans la réalisation de ses objectifs de réduction de la pauvreté; ii) promouvoir la réduction de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires, ce qui est l'une des stratégies clés du gouvernement pour la réduction de la pauvreté; iii) mobiliser, au moyen de partenariats public-privé², un volume important de capital et de savoirs du secteur privé; et iv) promouvoir la durabilité environnementale, conformément aux buts gouvernementaux de civilisation écologique et de développement écologiquement équilibré.
6. Alignement sur le programme d'options stratégiques pour le pays 2016-2020. Le Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi est la deuxième opération d'investissement conçue dans le cadre du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) en cours. Il traduit la tendance récente consistant à axer l'appui du FIDA sur l'amélioration des possibilités de génération de revenus et le renforcement de la résilience, et également à mettre davantage l'accent sur l'accès au marché, le développement des filières et la résilience face aux changements climatiques. Le projet proposé appuie les objectifs stratégiques 1 et 2 du COSOP, en particulier pour ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux actifs matériels, aux marchés et aux services financiers, et le renforcement des capacités d'augmentation des revenus générés et d'impact sur l'élimination de la pauvreté. La conception du projet a tiré parti de l'expérience acquise dans le cadre d'autres projets du FIDA achevés ou en cours en Chine, et en particulier le Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan, le Projet de développement des petites entreprises agroalimentaires à Shiyan, et le Projet d'appui au secteur agroalimentaire dans la région montagneuse du Jiangxi. Elle a aussi tiré des enseignements de la conception du Programme novateur de réduction de la pauvreté: Développement des agroentreprises spécialisées dans le Sichuan et le Ningxia, et notamment les enseignements relatifs à la planification participative, au ciblage, à l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes, au suivi-évaluation, et à la gestion et la coordination de l'exécution.

¹ Le taux de pauvreté de la population de la zone du projet est d'environ 29%, c'est-à-dire plus du double du taux de pauvreté de la province (12%), et environ cinq fois plus que le taux national (6%). De plus, un grand nombre de communes et villages parmi les plus pauvres sont situés dans la zone du projet, ce qui signifie que le reste du groupe directement ciblé par le projet comprend essentiellement des personnes presque pauvres ou récemment sorties de la pauvreté.

² Une collaboration est prévue, dans ce contexte, avec le groupe Alibaba Group (Ant Financial, Rural Taobao, et China Insurance).

7. Alignement sur le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. L'objectif et les activités du projet sont conformes aux buts et objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, en particulier l'objectif stratégique 2 (accroître les avantages que les populations rurales pauvres tirent de leur intégration au marché) et l'objectif stratégique 3 (renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience face aux changements climatiques des activités économiques des populations rurales pauvres).
8. Alignement sur les objectifs de développement durable et sur le programme des institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et contribution à leur réalisation. Le projet contribuera à la réalisation du Programme 2030, et des objectifs de développement durable (ODD) suivants: ODD 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde), ODD 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), ODD 5 (Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), ODD 10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre), ODD 13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) et ODD 15 (Gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité). Les objectifs et les activités du projet sont également conformes aux recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale relatives à la liaison entre les petits exploitants et les marchés. Les activités du projet dans le domaine de l'augmentation de la sécurité alimentaire seront exécutées en collaboration avec la FAO dans la mesure du possible.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

9. Le projet sera exécuté dans neuf cantons recensés comme pauvres au niveau national, dans les trois municipalités de Hanzhong, Ankang et Shangluo, dans les monts Qinba situés dans le sud de la province du Shaanxi (à savoir les cantons de Zhenba, Nanzheng, Xixiang et Mianxian dans la Préfecture de Hanzhong; les cantons de Hanyin, Pingli et Langao dans la Préfecture d'Ankang; et les cantons de Danfeng et Shanyang dans la Préfecture de Shangluo). Dans ces neuf cantons, la zone du projet couvre 102 des 139 communes, quelque 924 des 1 699 villages administratifs, et 578 des 911 villages recensés comme pauvres au niveau national (63%).

Stratégie de ciblage

10. Ciblage géographique. Le projet ciblera les communes et les villages sur la base des critères suivants: i) ils sont localisés dans des cantons recensés comme pauvres au niveau national; ii) l'incidence de la pauvreté y est supérieure à la moyenne au niveau de la commune et du village administratif; iii) ils présentent les caractères appropriés pour la promotion d'une production axée sur le marché de cultures et de produits de l'élevage offrant un potentiel commercial et un potentiel agroenvironnemental; iv) les villageois sont fortement engagés en faveur de l'agriculture paysanne; et v) la contiguïté géographique garantit les économies d'échelle. La priorité sera accordée aux communautés ethniques minoritaires.
11. Groupe cible. Au sein des villages ciblés, le projet ciblera spécifiquement, soit directement soit par le biais de l'autociblage, les pauvres enregistrés au niveau national, en donnant la priorité à ceux qui sont admissibles aux mécanismes d'élimination de la pauvreté comme la "réduction de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires" et les "services financiers ruraux" (voir la justification). Au total, le projet ciblera approximativement 339 561 personnes, et apportera des avantages directs à quelque 99 732 pauvres enregistrés au niveau national résidant dans la zone du projet (36% des bénéficiaires du projet).

12. Les femmes et l'égalité des sexes. Le projet suit une stratégie d'appui à l'inclusion des femmes dans les activités agroalimentaires, de réduction de leur marginalisation et de leur charge de travail, et de renforcement de leur participation à la conception du projet, à son exécution, et à son suivi-évaluation. L'appui à leur inclusion passera par: a) l'inclusion de critères d'admissibilité fondés sur l'égalité des sexes dans le processus de sélection des plans d'entreprise; b) la participation des femmes aux groupes d'exécution villageois; et c) l'offre d'une formation en matière de sensibilisation à la problématique hommes-femmes.

B. Objectif de développement du projet

13. L'objectif de développement consiste à aider la population cible des zones sélectionnées à se hisser hors de la pauvreté – et de faire en sorte qu'elle n'y retombe pas – grâce au développement de filières inclusives, équitables et durables.

C. Composantes/résultats

14. Le projet comprend trois composantes: a) développement de filières et d'entreprises agroalimentaires au profit des pauvres; b) infrastructure et services publics; et c) gestion et coordination du projet.
15. Composante 1: développement de filières et d'entreprises agroalimentaires au profit des pauvres. Cette composante favorisera l'inclusion durable des ménages pauvres ciblés dans des filières rentables moyennant une coopération avec des entités du secteur agroalimentaire (entreprises ou coopératives) sur une base équitable et mutuellement bénéfique, propice à la réduction de la pauvreté. Cette composante comprend trois sous-composantes:
- 1.1 élaboration de plans d'entreprise favorables aux pauvres pour fournir l'appui technique nécessaire au développement de plans d'entreprise rentables, équitables et inclusifs;
 - 1.2 création d'un fonds de développement des filières pour le financement de plans d'entreprise viables et inclusifs, en mobilisant des fonds publics et privés;
 - 1.3 développement de la finance pour les filières afin d'améliorer l'accès des filières et des propositions de plans d'entreprise à un financement adéquat.
16. Composante 2: infrastructure et services publics. Cette composante concernera l'amélioration de l'accès aux biens et services publics (infrastructure commune/villageoise, accès aux meilleures pratiques d'adaptation/atténuation face aux changements climatiques, et services normatifs et réglementaires associés à la sécurité des aliments) dans la zone du projet grâce à une combinaison de plusieurs éléments: améliorations physiques, renforcement institutionnel, assistance technique et conseil sur les politiques pour promouvoir une production alimentaire durable, résiliente face aux changements climatiques et sûre. Cette composante comprend deux sous-composantes:
- 2.1 développement d'infrastructures intelligentes face au climat, en vue de promouvoir une base de production résiliente face aux changements climatiques;
 - 2.2 services publics et réglementations pour le développement d'entreprises agroalimentaires au profit des pauvres, en vue de renforcer les capacités de diffusion des savoirs en matière de sécurité agricole et alimentaire.
17. Composante 3: gestion et coordination du projet. Cette composante appuiera les fonctions de planification, coordination, suivi, compte rendu et gestion d'ensemble des bureaux de gestion du projet aux niveaux provincial et cantonal.

III. Exécution du projet

A. Approche

18. Le projet sera exécuté sur une période de cinq ans, et son approche comportera les caractéristiques clés suivantes:
- i) Focalisation sur les entités agroalimentaires. Le projet mettra principalement l'accent sur les entités agroalimentaires (entreprises agroalimentaires, coopératives et exploitations familiales) comme principal point d'entrée sur les marchés pour les agriculteurs pauvres ou les agriculteurs récemment sortis de la pauvreté. Un certain nombre d'entités agroalimentaires choisies bénéficieront d'un appui et d'incitations pour l'expansion de leurs activités commerciales grâce à un engagement aux côtés du groupe cible principal du projet et à des arrangements contractuels équitables mutuellement bénéfiques. Les agriculteurs ne bénéficieront de l'appui des activités du projet qu'à la condition qu'ils soient liés par contrat à des entités agroalimentaires.
 - ii) Focalisation sur la rentabilité. Le choix des activités du projet reposera sur des critères de rentabilité, c'est-à-dire qu'elles devront avoir la plus grande portée possible à un coût minimum.
 - iii) Adoption de plans d'entreprise comme outil d'appui aux filières favorables aux pauvres. Le projet cofinancera des plans d'entreprise sélectionnés sur une base concurrentielle comme moyen d'allouer de manière efficiente les ressources publiques aux entités agroalimentaires en combinaison avec des fonds privés (du secteur agroalimentaire et du secteur financier) afin de promouvoir l'inclusion du groupe cible dans des filières durables et rentables au moyen d'arrangements contractuels mutuellement bénéfiques. Le projet exploitera la compétence et la connaissance du marché du secteur privé, au niveau national comme au niveau local, pour recenser, choisir et appuyer les filières et les activités agroalimentaires favorables aux pauvres.
 - iv) Complémentarité entre les fonds publics et privés. On prévoit que le projet utilisera des fonds publics pour mobiliser des ressources sur le marché (auprès des entreprises agroalimentaires et du secteur financier). Cet objectif sera atteint par le cofinancement de plans d'entreprise viables et favorables aux pauvres présentés par des entités agroalimentaires.

B. Cadre organisationnel

19. Principal organisme d'exécution. La Commission de développement et de réforme provinciale jouera le rôle principal dans la coordination et la gestion du projet. La Commission établira un Bureau de gestion du projet chargé de la conception du projet, de sa gestion, de sa supervision, de l'administration des ressources du projet, et du suivi-évaluation.
20. Modalités d'exécution. Au niveau provincial et dans chaque canton du projet seront mis en place des groupes directeurs de projet afin de fournir des orientations d'ensemble et de coordonner l'exécution du projet. À chacun des niveaux, le groupe directeur de projet aura pour responsabilités principales: i) la supervision d'ensemble des opérations du bureau de gestion du projet; ii) la coordination des fonds de contrepartie; iii) l'examen et l'approbation des plans de travail et budget annuels du projet (PTBA); iv) la coordination des organismes d'exécution; et v) la surveillance générale pour aborder les problèmes clés du projet.
21. Les groupes directeurs de projet mettront en place, aux niveaux provincial et cantonal, des bureaux de gestion du projet qui seront hébergés par les organismes compétents à leurs niveaux respectifs. Les activités des bureaux de gestion du projet seront concentrées sur la planification, la coordination, le suivi et le compte rendu, sous la direction du groupe directeur de projet associé.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

22. Planification. Le plan de travail et budget annuel, qui reflète les activités prévues et les besoins budgétaires pour chacune des années d'exécution du projet, constituera le principal outil de gestion pour la planification et l'exécution du projet.
23. Suivi-évaluation. Le projet mettra en place un système efficace et efficient de suivi-évaluation couvrant tous les niveaux, depuis les bureaux de gestion du projet provinciaux jusqu'aux bureaux de gestion du projet cantonaux et à ceux des communes. Le fonctionnement du système sera conforme au guide du FIDA en matière de suivi-évaluation, et s'appuiera autant que possible sur les systèmes, statistiques et bases de données de suivi-évaluation existants aux niveaux national et provincial.
24. Système informatisé d'aide à la gestion. Le projet concevra un système informatisé d'aide à la gestion adapté à ses besoins spécifiques, en faisant fond sur l'expérience positive de projets antérieurs financés par la Banque mondiale. Le système informatisé d'aide à la gestion comportera trois sous-systèmes qui intègrent l'information et permettent de rendre compte en temps réel.
25. Gestion des savoirs. Le bureau provincial de gestion du projet et les bureaux de gestion du projet cantonaux seront chargés d'exploiter et de documenter les expériences, les exemples et les innovations réussis résultant de l'exécution du projet, et de diffuser les savoirs acquis. Les plans de reproduction à plus grande échelle des exemples et des innovations couronnés de succès dans la zone du projet seront intégrés aux PTBA. Les autorités locales seront encouragées à intégrer la reproduction à plus grande échelle des entreprises réussies dans leurs propres plans locaux de développement.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

26. Responsabilités en matière de remboursement du prêt et des ressources du projet. Le Ministère des finances sera l'organisme responsable du remboursement du prêt, dans le cadre d'arrangements ultérieurs avec la province du Shaanxi. Les fonds provenant du prêt seront rétrocédés par le Ministère des finances au Département des finances de la province du Shaanxi. Les fonds provenant du prêt seront à nouveau rétrocédés aux bureaux des finances cantonaux, aux mêmes conditions et selon les mêmes modalités, et sans frais supplémentaires.
27. Flux de fonds. Un compte désigné, libellé en dollars des États-Unis, et par lequel transiteront les fonds du FIDA, sera ouvert pour le prêt du FIDA. Le compte sera établi au Département des finances, qui en assurera la gestion. Ce dernier sera directement responsable: i) de la gestion, de la tenue et du rapprochement des mouvements du compte désigné; ii) de l'administration des ressources du projet; iii) de la bonne circulation des flux financiers pour l'exécution du projet; iv) de la fourniture d'une formation appropriée en gestion financière aux agents financiers des bureaux de gestion du projet; et v) de la préparation des demandes de retrait et du remboursement dans les délais prescrits des dépenses admissibles du projet.
28. Financement rétroactif. Des dispositions sont prises en vue d'un financement rétroactif plafonné à 7,2 millions d'USD pour les dépenses admissibles engagées à compter du 29 novembre 2017 et jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord de financement. Ce financement pourra couvrir: i) l'achat d'articles essentiels (notamment l'équipement et les logiciels nécessaires pour les bureaux de gestion du projet; ii) le recrutement du personnel du projet; iii) les coûts liés aux appels d'offres, à la sélection et au recrutement des prestataires de services; iv) les coûts liés au parachèvement du manuel d'exécution du projet, à l'adaptation du logiciel comptable pour prendre en compte les exigences et les redevances du FIDA, à la formation initiale et aux ateliers d'introduction; v) la mise en place du système de suivi-évaluation, y compris la réalisation de l'enquête de référence et la mise au

point du système informatisé d'aide à la gestion; vi) des visites sur place pour le partage des savoirs et d'expériences; vii) des enquêtes et des études de faisabilité; viii) une formation et une assistance technique pour les coopératives, y compris le recrutement de prestataires de services, d'agents de terrain pour l'appui aux coopératives, de conseillers techniques pour l'élaboration des plans d'entreprise, d'intermédiaires/de facilitateurs pour les liaisons avec les supermarchés, et de responsables des filières et du suivi-évaluation; et ix) les plans d'entreprise. Les dépenses rétroactives sont préfinancées par le gouvernement à ses risques et périls.

29. Financement des taxes. Les Conditions générales applicables au financement du développement agricole du FIDA ont été modifiées en 2009 pour autoriser l'utilisation des fonds provenant du Fonds afin de financer des impôts, à la condition que ceux-ci ne soient pas "excessifs, discriminatoires ou déraisonnables de quelque manière que ce soit" (section 11.01 c)). L'emprunteur a informé le FIDA que l'exemption de certaines taxes dans le cadre du projet serait difficilement applicable. En outre, les paramètres de financement par pays de la Banque mondiale permettent le financement de ces taxes pour un projet similaire. Pour assurer un flux de fonds efficace et un meilleur appui à l'exécution des projets, le financement du FIDA sera utilisé pour financer des taxes d'environ 6,9 millions d'USD.
30. Portail clients du FIDA. Le projet sera inclus dans le Portail clients du FIDA.
31. Passation des marchés. La passation des marchés de biens, travaux et services financés par le projet sera exécutée conformément à la loi sur la passation des marchés de la République populaire de Chine (2002) et aux modifications qui lui auront été apportées, dans la mesure où elle sont compatibles avec les directives et le manuel relatifs à la passation des marchés des projets du FIDA (2010) et des modifications qui leur auront été apportées. Les méthodes de passation des marchés à appliquer dépendront de la dépense et du montant estimatif du marché. Les seuils suggérés pour les différentes méthodes de passation des marchés, à appliquer dans des cas spécifiques, seront précisés dans la lettre à l'emprunteur.
32. Gouvernance. Sur la base des résultats de l'évaluation de la gestion financière conduite pour ce projet, la structure organisationnelle actuelle des organismes d'exécution est considérée comme adéquate. Les dispositions relatives aux mouvements de fonds sont considérées comme propices à une bonne exécution. Les normes comptables nécessaires, les politiques, les procédures, la gestion des actifs, la budgétisation, l'audit, l'établissement des rapports et les systèmes comptables sont en place. Le risque financier global du projet est jugé moyen.

E. Supervision

33. Le projet sera supervisé directement par le FIDA. Pour faciliter l'exécution du projet et garantir que les objectifs du projet sont atteints, le FIDA et le gouvernement exécuteront des missions annuelles de supervision, un examen à mi-parcours et un examen à l'achèvement.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

34. Le coût total du projet est estimé à 257 millions d'USD, y compris les imprévus; il n'inclut pas les ressources dont on prévoit la mobilisation auprès d'institutions financières. Le coût se répartit entre les trois composantes: i) développement de filières et d'entreprises agroalimentaires au profit des pauvres (70% du coût de base); ii) infrastructure et services publics (27% du coût de base); et iii) gestion et coordination du projet (2% du coût de base). Les dépenses d'investissement et de fonctionnement représentent respectivement 98% et 2% du coût total du projet. Les coûts par composante sont résumés dans le tableau 1.

Tableau 1
Coût du projet par composante et source de financement
(en millions d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Autres cofinanciers		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Développement de filières et d'entreprises agroalimentaires au profit des pauvres											
1.1 Élaboration de plans d'entreprise favorables aux pauvres	2,2	100,0	--	--	--	--	--	--	--	--	2,2
1.2 Fonds de développement des filières	63,8	37,8	--	--	101,9	60,3	3,3	2,0	--	--	169,0
1.3 Développement de la finance pour les filières	1,7	27,6	--	--	--	--	--	--	4,5	72,4	6,2
Sous-total	67,7	38,2	--	--	101,9	57,4	3,3	1,9	4,5	2,5	177,5
2. Infrastructure et services publics											
2.1 Développement d'infrastructure résiliente face aux changements climatiques	--	--	--	--	--	--	--	--	70,7	100,0	70,7
2.2 Développement des services publics	1,3	100,0	--	--	--	--	--	--	--	--	1,3
Sous-total	1,3	1,8	--	--	--	--	--	--	70,7	98,2	71,9
3. Gestion et coordination du projet											
3.1 Gestion du projet	1,7	28,0	--	--	--	--	--	--	4,4	72,0	6,0
3.2 Suivi-évaluation	1,0	100,0	--	--	--	--	--	--	--	--	1,0
3.3 Gestion des savoirs	0,3	100,0	--	--	--	--	--	--	--	--	0,3
Sous-total	3,0	40,7	--	--	--	--	--	--	4,4	59,3	7,3
Total	72,0	28,0	--	--	101,9	39,7	3,3	1,3	79,5	31	256,7

B. Financement du projet

35. La contribution du FIDA au projet sera de 72 millions d'USD (28% du coût total). Celle du gouvernement sera de 79,5 millions d'USD (31% du coût total) et il est prévu une contribution approximative de 101,9 millions d'USD (40% du coût total) de la part des entreprises et coopératives participantes, à titre de cofinancement requis pour les plans d'entreprise (principalement pour des travaux, des équipements et du matériel dans le cadre des investissements en rapport avec les activités après récolte). La contribution des bénéficiaires s'élèvera approximativement à 3,3 millions d'USD (1,3% du coût total) pour l'acquisition d'intrants agricoles et de petit équipement. Le ratio de cofinancement du prêt du FIDA est de 1:2,57. Le tableau 2 présente les coûts du projet par comptes de dépenses.

Tableau 2

Coûts du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
(en millions d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Autres cofinanceurs		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Consultants	16,9	93,8	-	-	-	-	1,1	6,1	-	0,1	18,0
2. Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	4,6	100,0	4,6
3. Gouvernement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Biens, services et intrants	21,1	75,3	-	-	-	-	2,2	7,9	4,7	16,8	28,1
5. Travaux	14,2	11,2	-	-	42,7	33,6	-	-	70,2	55,2	127,1
6. Équipement et matériels	19,7	25,0	-	-	59,2	75,0	-	-	-	-	79,0
Total	72,0	28,0	-	-	101,9	39,7	3,3	1,3	79,5	31,0	256,7

C. Résumé des avantages et analyse économique

36. Le projet est un investissement économiquement viable: la valeur actuelle nette du flux net des avantages, avec un taux d'actualisation de 8%, est de 103 millions de RMB (15,5 millions d'USD), ce qui donne un taux de rentabilité économique interne de 8,7% pour le scénario de référence. Les résultats de l'analyse de sensibilité donnent à penser que le projet est relativement résilient même en cas de baisse des prix des produits, d'augmentation du coût des intrants ou de retards dans l'exécution.

D. Durabilité

37. Plusieurs éléments du projet favoriseront la durabilité des activités appuyées par celui-ci et de leurs avantages après son achèvement: i) la viabilité économique du projet, comme le permettent de penser les résultats de l'analyse économique; ii) les activités du projet et le groupe cible sont conformes à la stratégie et aux priorités du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté. On peut donc s'attendre à ce que le gouvernement poursuive son appui au développement de la zone du projet afin d'éviter que le groupe cible ne retombe dans la pauvreté après l'achèvement du projet; iii) la viabilité financière sera un critère de sélection des plans d'entreprise à financer par le projet; iv) la durabilité institutionnelle – les activités du projet sont mises en œuvre par des institutions gouvernementales permanentes ou des prestataires de services existants dans la zone du projet; et v) la durabilité environnementale – les activités du projet sont conçues de manière à ne pas nuire à l'environnement, et peuvent améliorer la durabilité environnementale et réduire les répercussions négatives des changements climatiques.

E. Identification et atténuation des risques

38. L'élaboration du projet a pris en compte les enseignements tirés de nombreux projets financés par le FIDA et par d'autres donateurs. Ces enseignements ont été mis à profit pour atténuer les risques suivants:
- Attention insuffisante à la phase de post-production/commercialisation. Ce risque a été atténué en mettant l'accent sur la phase de post-production et en développant des filières agricoles qui favorisent des arrangements organisationnels équitables et une variété de canaux permettant aux agriculteurs de tirer parti des débouchés commerciaux, générant ainsi des revenus accrus pour les ménages cibles.
 - Soutien direct aux entreprises "tête de dragon" dont les résultats en termes de réduction de la pauvreté sont mitigés. Ce risque a été atténué par l'adoption de critères clés pour le choix des entreprises à appuyer, y compris la sensibilisation

du groupe cible (les agriculteurs pauvres), et l'établissement d'arrangements contractuels équitables avec le groupe cible principal.

- Insuffisante couverture de la pauvreté par les plans d'entreprise. Ce risque a été atténué par l'inclusion d'un pourcentage minimum de pauvres enregistrés dans l'exécution des plans d'entreprise, l'augmentation du nombre de bénéficiaires participant aux plans d'entreprise, et la fourniture d'une assistance technique aux bénéficiaires pour leur permettre d'atteindre les normes de qualité requises.
- Risque de remboursement. Il a été convenu que les ressources affectées par le projet au cofinancement des plans d'entreprise seraient attribuées à des entités agroalimentaires choisies sous la forme de dons (autrement dit, les entreprises agroalimentaires bénéficiaires ne seront pas tenues de rembourser les ressources reçues du projet pour cofinancer leurs plans d'entreprise).
- Insuffisante compréhension de l'approche du développement des filières et de l'expérience/la capacité requises pour appliquer cette approche. Ce risque a été atténué grâce à un appui accru, au démarrage, au personnel et aux partenaires d'exécution pour les familiariser avec le concept de développement d'une filière et avec le manuel d'exécution du projet. Une assistance technique sera fournie pour faciliter la réussite de l'exécution de la composante filières, et des liaisons seront recherchées avec des initiatives en cours ou futures pour le renforcement de la capacité des prestataires de services de fournir tous les services requis (par exemple avec des dons régionaux pour la reproduction à plus grande échelle des projets de filières au profit des pauvres).

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

39. Le projet est conforme aux politiques du FIDA. Plus précisément: i) une stratégie spécifique d'intégration de la problématique hommes-femmes a été conçue, dans le respect de la politique du FIDA relative à l'égalité des sexes; ii) l'accent mis par le projet sur la pauvreté – en particulier du point de vue du choix de la zone cible, des bénéficiaires ciblés et des plans d'entreprise – est conforme à la stratégie de ciblage du FIDA; iii) la stratégie du projet en matière de reproduction à plus grande échelle est conforme au cadre opérationnel du FIDA pour la reproduction à plus grande échelle des résultats; iv) la conception de la sous-composante 1.3 sur la finance rurale est conforme aux six principes directeurs énoncés dans la politique du FIDA en matière de finance rurale; v) la conception du projet est conforme aux nouvelles Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC). Plus précisément, le projet a élaboré une note PESEC, créé un cadre de gestion environnementale et sociale, et conduit, dans le cadre du processus de conception, une évaluation de la vulnérabilité face aux changements climatiques.

B. Alignement et harmonisation

40. Comme l'a mis en évidence la section I. B ci-avant, l'objectif global du projet, qui est de contribuer à la réduction de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires et des infrastructures en utilisant les plans d'entreprise comme principaux outils de développement, est bien aligné sur les stratégies et priorités clés, aux niveaux national et provincial, notamment le document exposant les grandes lignes de réduction de la pauvreté en Chine 2011-2020, le Treizième plan quinquennal, le document central n° 1 de la Chine, et les stratégies d'atténuation de la pauvreté pour la province du Shaanxi. L'objectif et les activités du projet contribueront à la mise en œuvre du Programme 2030 et des recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. L'approche globale du projet est cohérente avec celles d'autres institutions de développement opérant dans le pays, et en particulier les quatre derniers projets d'atténuation de la pauvreté financés par la Banque mondiale en Chine.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

41. Innovations. Le projet introduira les innovations opérationnelles suivantes:
- i) promotion du commerce en ligne à grande échelle parmi les bénéficiaires du projet;
 - ii) introduction de systèmes améliorés de sécurité des aliments conformes aux normes internationales;
 - iii) expérimentation de l'indication géographique comme outil de commercialisation de produits régionaux spécifiques; et
 - iv) exploitation intégrale des plateformes électroniques (par exemple internet, téléphones mobiles et banques sans guichets) pour le commerce en ligne, la finance rurale, la vulgarisation agricole et le suivi-évaluation des projets. Parmi les innovations institutionnelles, on relève: i) le mécanisme concurrentiel utilisé pour recenser, choisir et appuyer des plans d'entreprise viables à l'initiative d'entreprises agroalimentaires, associant des fonds publics et privés pour la réduction de la pauvreté rurale; ii) un partenariat avec Ant Financial (qui fait partie du groupe Alibaba) pour tirer parti de ses capacités et de ses ressources et faciliter l'accès des bénéficiaires au commerce en ligne et à d'autres services financiers.
42. Reproduction à plus grande échelle. Le projet accordera la priorité aux essais et, en cas de succès, à la reproduction à plus grande échelle d'un modèle durable de réduction de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires et à la facilitation de l'accès au financement rural. Parmi les champions figureront le Centre international chinois de réduction de la pauvreté relevant du Bureau pour la réduction de la pauvreté et le développement et de la Commission de développement et de réforme nationale. Le cadre de reproduction à plus grande échelle s'appuiera sur une combinaison: i) de forces axées sur le marché; ii) d'interventions des pouvoirs publics en rapport avec l'élimination de la pauvreté; et iii) des projets nationaux encourageant le développement de filières. En termes d'incitations, le secteur privé sera en mesure de collaborer directement avec les petits exploitants comme principaux fournisseurs de produits agricoles bruts, et les petits exploitants pourront obtenir des prix élevés pour des aliments sûrs, de qualité et vendus grâce au commerce en ligne et aux marchés garantis pour des produits spécifiques. Le processus de reproduction à plus grande échelle sera le suivant: i) mise en œuvre réussie du projet menant à une réduction durable de la pauvreté par le développement des filières; ii) suivi-évaluation de l'impact au niveau du projet; iii) apprentissage et bilan au niveau du programme de pays du FIDA; et iv) identification des mesures de mobilisation au sein du gouvernement, du secteur privé, des partenaires de développement, des syndicats et des fédérations de coopératives. Le rôle du FIDA sera de fournir l'expertise nécessaire, et de contribuer au suivi des résultats et au processus de gestion des savoirs en vue de catalyser le processus de reproduction à plus grande échelle.

D. Participation à l'élaboration des politiques

43. Diverses approches introduites ou expérimentées par le projet peuvent apporter des informations utiles à l'élaboration des politiques, notamment: i) l'effort de réduction de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires; ii) l'expérimentation de l'indication géographique comme outil de commercialisation de produits régionaux spécifiques; et iii) l'exploitation des plateformes électroniques pour le commerce en ligne, la finance rurale, la vulgarisation agricole et le suivi-évaluation des projets.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

44. Un accord de financement du projet entre la République populaire de Chine et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
45. La République populaire de Chine est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.

46. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

47. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à soixante-douze millions de dollars des États-Unis (72 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Houngbo

Negotiated financing agreement: "Sustaining Poverty Reduction through Agribusiness Development in South Shaanxi (SPRAD-SS)"

(Negotiations concluded on 10 April 2018)

Loan Number: _____

Project Title: Sustaining Poverty Reduction through Agribusiness Development in South Shaanxi (SPRAD-SS) (the "Project")

The People's Republic of China (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2)

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement except as provided for in paragraph 2 of Schedule 2. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Loan is seventy two million United States dollars (USD 72 000 000)

2. The Loan is granted on ordinary terms, and shall be subject to interest on the principal amount of the Loan outstanding at a rate equal to the IFAD Reference Interest Rate, payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of eighteen (18) years, including a grace period of five (5) years, starting from the date that the Fund has determined that all of the general conditions precedent to withdrawal have been fulfilled in accordance with Section 4.02(b) of the General Conditions.

3. The Loan Service Payment Currency shall be the United States dollar (USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Payments of principal and interest shall be payable on each 1 March and 1 September.
6. There shall be a Designated Account (DA) denominated in US dollars, to be opened for the IFAD loan, through which IFAD funding shall be channelled. The DA shall be set up and managed by the Department of Finance (DOF). DOF will be directly responsible for the management, maintenance and reconciliation of the DA activities. Supporting documents required for IFAD disbursements will be prepared and submitted by County Project Management Offices (CPMOs) through Provincial Project Management Office (PPMO) for review and verification before sending to DOF for further disbursement processing.
7. Counterpart contributions of the Borrower, and beneficiaries to the Project will be approximately seventy nine million five hundred thousand United States dollars (USD 79 500 000), and three million and three hundred thousand United States dollars (USD 3 300 000), in cash or in kind, respectively. Contributions of participating enterprises and cooperatives expected to be leveraged by the Project are estimated to approximately one hundred one million, nine hundred thousand United States dollars (USD 101 900 000) in cash or in kind, based on estimates made during Project design.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Shaanxi Provincial Development and Reform Commission.
2. The Project Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Project supervised by the Fund. In addition to supervision missions, the Fund shall conduct a mid-term review to be carried out towards the mid-term of the Project as provided for in Section 8.03 (b) of the General Conditions and a completion review before the Project Closing Date.

Section E

1. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
 - (a) The PPMO) and at least one CPMO shall have been duly established and staffed with at least the following staff: a director, an accountant, and a cashier;
 - (b) The Designated Accounts shall have been duly opened and the names of the authorized signatories shall have been submitted to the Fund;
 - (c) The Borrower, through the Lead Project Agency, shall have caused the PPMO to submit, and the Fund shall have received, an official document confirming the availability of adequate counterpart funds for the first Project Year;
 - (d) A computerized accounting system acceptable to the Fund shall have been identified and selected by the PPMO.
 - (e) The Project Implementation Manual (PIM) shall have been approved by IFAD

2. The following is designated as additional ground for suspension of the right of the Borrower to request disbursements:

(a) The PIM, or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior consent of the Fund, and the Fund has determined that it has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.

3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

Minister of Finance
Ministry of Finance
No. 3 Nansanxiang, Sanlihe, Xicheng District
Beijing 100820
People's Republic of China

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower.

PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA

Authorized Representative
(name and title)

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Houngbo
President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

48. Project Area. The Project will be implemented in nine nationally-designated poor counties within the three municipalities of Hanzhong, Ankang, and Shangluo in the Qinba Mountains poverty block in south Shaanxi province (i.e. Zhenba, Nanzheng, Xixiang, and Mianxian counties in Hanzhong prefecture; Hanyin, Pingli, and Langao counties in Ankang prefecture, and Danfeng, and Shanyang counties in Shangluo prefecture).

49. Target population. The Project shall target townships and villages according to: (i) higher than average poverty incidence at township and administrative village level would be considered a priority; and (ii) geographical contiguity to the maximum possible extent to ensure some level of economy of scale. The Project shall specifically target, either through direct targeting or through self-targeting, the nationally registered poor with a specific priority on those eligible for the "Poverty Reduction through Agribusiness Enterprise Development" and "rural financial services" poverty eradication pathways.

50. Project Development objective. The objective shall be to bring and maintain the target population in selected areas out of poverty through the development of inclusive, equitable and sustainable value chains.

51. Components. The Project is organized around three complementary components: (1) Pro-Poor Value Chains and Agribusiness Development; (2) Public Infrastructure and Services; and (3) Project management and coordination.

4.1 Component 1: Pro-Poor Value Chains and Agribusiness Development. This component aims at promoting the sustainable inclusion of target poor households in profitable value chains by engaging with agribusiness entities (enterprises or cooperatives) on a fair and mutually beneficial way conducive to poverty reduction. The component comprises three subcomponents:

4.1.1 Subcomponent 1.1: Development of pro-poor business plans : this subcomponent aims at providing the necessary technical support to develop profitable, equitable, and inclusive business plans.

4.1.2 Subcomponent 1.2: Value Chain Development Fund: this subcomponent aims at providing financial resources, as funding provided by IFAD loan not to be repaid by the participating enterprises and cooperatives, to finance viable and inclusive business plans, leveraging public and private funds.

4.1.3 Subcomponent 1.3: Value Chain Rural Finance development: this subcomponent aims at improving access to suitable value chain and business plans funding.

4.2 Component 2: Public Infrastructure and Services. This component aims at improving the access to public goods and services (common/village infrastructure, access to climate change adaptation/mitigation best practices, normative and regulatory services associated with food safety) in the targeted Project area through a combination of physical improvement, institutional strengthening, technical assistance and policy advisory, in order to promote sustainable, climate resilient and food safe agricultural production. The component comprises two subcomponents:

4.2.1 Subcomponent 2.1: Climate smart Infrastructure Development. This subcomponent aims at enhancing a climate resilient production basis;

- 4.2.2 Subcomponent 2.2: Public Services and Regulations for Pro-poor Agribusiness Development. This sub component aims at enhancing capacity in agricultural knowledge dissemination and food safety
- 4.3 Component 3: Project Management and Coordination. This component will support the planning, coordinating, monitoring, reporting, and overall management functions of the Project management offices (PMOs) at provincial and county levels

II. Implementation Arrangements

- 52. Lead Implementing Agency. The Shaanxi Provincial Development and Reform Commission (PDRC) will take a lead role in project coordination and management. Specifically, PDRC will establish a Provincial Project Management Office (PPMO) within PDRC to take lead responsibility for Project management, supervision and evaluation. The PPMO will have the primary responsibility for coordinating and supervising the Project implementation, administration of Project resources, and monitoring and evaluation.
- 53. Implementation arrangements.
 - 6.1 Project Leading Groups (PLGs). Project Leading Groups (PLG) shall be established at Province and each Project county to provide overall guidance and coordination of the project implementation. The key responsibilities of PLG at each level include: (i) Overall supervision of the PMOs' operations; (ii) Coordination of counterpart funds for carrying out the Project; (iii) Review and approval of project Annual Work Plan and Budgets (AWPB); (iv) Coordination of implementing agencies in project implementation; and (v) General oversight of the Project implementation address key issues/decisions important for the Project.
 - 6.2 Project Management Offices (PMOs) shall be established by the PLGs at provincial, and county levels and located at the appropriate agencies at the respective level. PMOs shall focus on planning, coordinating, monitoring and reporting of the project under the guidance of PLG of the same level.
 - 6.3 County Project Management Offices (CPMOs). The CPMOs shall be hosted at an appropriate bureau of the counties, depending on its relevance of the program and the focus of activities in each county. CPMOs shall be headed by the Director of the Bureau and reports directly to the county PLG. Regardless whichever technical bureau is hosting the CPMO, the CPMO has the duty and responsibility of maintaining direct and close coordination with the PPMO in all project related business. Between the county and provincial levels, CPMOs will follow the overall leadership from the PPMO.
 - 6.4 An expert panel consisting of both government officials and agribusiness specialists shall be established at provincial level to support the preparation and implementation of the PPPP business plans, and to provide capacity building, facilitation and review of business plan and value chain related activities.
 - 6.5 A Business Plan Evaluation Committee (BEC) shall be established at the county level to technically review the business plans for PPPP financing. The BEC will include representatives from public institutions (e.g. the Poverty Alleviation and Development Bureau, a relevant technical Bureau) and external experts from the private and the financial sector.
 - 6.6 County PMOs will submit BPs approved by BEC to the BP County Approval Committee (BAC) for official approval. The BAC will be chaired by the Head of the Leading Group, and will include representatives of other public institutions and of the beneficiaries. The final composition of both the BEC and BAC will be defined in the PIM.

- 6.7 At the township level, a Township Implementation Support Office (TISO) shall be established consisting of 3-4 existing staff within the township government. The main responsibility of TISO is on planning, implementation support, monitoring and reporting of Project activities in Project villages.
- 6.8 At the village level, a Village Implementation Group (VIG) shall be established in the Project-targeted villages to ensure appropriate targeting, mobilize household participation and monitor Project activities. These VIG shall be led by the head of the villages with the inclusion of 3-4 poor beneficiaries, not less than 40% of the members will be women representatives.
- 6.9 The Department/Bureau of Finance at Provincial/County level will undertake the majority of the fiduciary roles of the Project under the overall leadership of the Ministry of Finance including: (i) opening and management of the Designated/Project Accounts; (ii) administering the Project resources including the IFAD loan and counterpart funds; (iii) review and approval of the financing needs of Project implementation; (iv) overseeing the use of Project resources; (v) ensuring effective flow of funds for Project implementation; (vi) providing appropriate training to the financial officers of PMOs in terms of financial management; and (vii) reviewing/processing disbursements and Withdrawal Applications (WAs) on a timely basis.
- 6.10 Staff in each PMO shall cover at least the following minimum functions: director, deputy director, accountant, cashier, planning officer, M&E officer, value-chain facilitator, implementation coordinator, and gender coordinator. Qualified staff shall be selected and/or appointed according to the Borrower's applicable procedures, and perform their functions in line with the terms of reference contained in the Project Implementation Manual. Staffing the CPMOs with additional staff members seconded from the related technical bureaus or outsourcing certain functions is an acceptable practice. Given the nature of the Project, a value chain facilitator will be positioned in the CPMO to facilitate and oversee the Project implementation in this respect.
54. Planning. The annual work plan and budgets (AWPBs), reflecting planned activities and budget requirements for each year of Project implementation, will be the main management tool for Project planning and implementation.
55. Monitoring and evaluation (M&E). The Project shall establish an M&E system, which will integrate Results and Impact Management System (RIMS) indicators, from provincial to village level. The M&E system of the Project shall: (i) underpin the knowledge management functions of the Project; (ii) give emphasis to assessing the impact on poverty alleviation of the Project, relying on the national poor registration system, and the performance of supported cooperatives, through annual cooperative performance assessments; and (iii) make M&E data accessible and available, through a user-friendly management information system (MIS) that integrates information and allow real-time reporting. Progress against the achievement of results will be measured through comprehensive baseline, mid-term and end-line surveys, and through annual outcome surveys in intervening years.
56. Project Implementation Manual (PIM). The PPMO shall prepare, with inputs from the CPMOs, a draft PIM and submit it to the Fund for approval. If the Fund does not approve it within thirty (30) days after receipt, the draft PIM shall be considered approved. The draft PIM which shall include, among other things: (i) terms of reference and implementation responsibilities of the Project staff, consultants and service providers; (ii) eligibility and selection criteria for the implementation of project activities, including training and development of business plans; (iii) targeting, eligibility and selection criteria for participating villages, cooperatives/enterprises and other beneficiaries; (iv) Project operational, financial and procurement procedures, including implementation and monitoring procedures; (v) M&E system and procedures; and (vi) criteria and procedures for staff performance assessment. The PIM may be amended if and when necessary,

provided no-objection from the Fund within thirty days (30) from submission of the proposed amendments, to introduce changes and/or clarification in procedures; eligibility, selection and/or targeting criteria; terms of reference; and/or implementation responsibilities.

57. Business Plans (BPs) financing agreement. Agribusiness entities and county PMOs shall sign a financing agreement for each approved business plan. The agreement shall state the rights and obligations of both sides, the commitments of the proponent agribusiness entity, targets and agreed verifiable physical, financial, economic and social indicators for the committed targets. A financing plan for the BP, compliant with the agreed financing rules as detailed in the PIM, shall be part of the financing agreement. Key information of the finance agreement shall be publicized in the village.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in USD)	Percentage (net of Government, Participating enterprises, cooperatives and Beneficiary Contributions)
I. Consultancies	15 218 000	100%
II. Goods, services and inputs	19 016 000	100%
III. Works	12 796 000	100%
IV. Equipment and materials	17 770 000	100%
Unallocated	7 200 000	
TOTAL	72 000 000	

IFAD will contribute to the Project in the amount of USD 72 000 000 for "Consultancies", "Goods, services and inputs", "Works" and "Equipment and materials" under Category I, II, III, IV which IFAD will finance 100% net of contribution from Government, Beneficiaries and Participating enterprises and cooperatives list below:

The Borrower shall contribute to the Project in the amount of USD 79 500 000 (i) about USD 4 400 000 under the sub-component 1.3 to cover the loan risk under commercial lending leveraging (ii) about USD 70 700 000 under the Subcomponent 2.1 for climate resilience infrastructure of development for works, goods, inputs and services consultancies and operating cost, (iii) USD 4 400 000 under component 3 of Project management and coordination

Participating enterprises and cooperatives are expected to contribute an estimated amount of approximately USD 101 900 000 as required co-financing for the business plans (mostly on works, equipment and materials for post-harvest investments under sub-component 1.2

Beneficiaries' contribution will be USD 3 300 000 under Subcomponent 1.2, value chain development fund for inputs acquisition of farm inputs and small equipment and consultancies which representing 10% of the total costs under the relevant categories this subcomponent.

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

"Consultancies" means technical expenditures relating to business plan development and funding, rural finance services, public services in component II, and project management;

“Goods, Services and Inputs” means project financing to the Business Plans, publicity inputs for the BPs, insurance subsidies, as well as office equipment and car rent for the PMOs;

“Works” means project financing to the Business Plans in their civil works;

“Equipment and Materials” means project financing to the Business Plans in terms of equipment and materials;

2. Retroactive financing. As an exception to Section 4.08(a)(ii) of the General Conditions, specific eligible expenditures up to the equivalent of seven million two hundred thousand United States Dollars (USD 7 200 000) incurred from 29 November 2017 to the date of entry into force of the Financing Agreement may be pre-financed by the Government and reimbursed from the Financing after this Agreement has entered into force and the conditions precedent to withdrawal have been met.

Cadre logique

Results Hierarchy	Indicators					Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	YR1	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Goal: Contribute to National poverty reduction programme and economic development in Shaanxi.	No. of registered poor brought out of poverty <small>sex, age</small>	Set by govt	Set by govt	Full eradication	Maintaining "frictional poverty" ^a below 3%	Survey, National Poor Registration System (NPRS)	Y1, Y3, Y5	PPMO	(A) contribution of SPRAD to national policy at provincial level.
Development Objective: Bringing and maintaining the target population in selected areas out of poverty through the development of inclusive, equitable and sustainable value chains.	DO1: Number of poor brought out of poverty in the project area. ⁴ <small>sex, age</small>	0	-	100,000	100,000	NPRS			(A) poverty eradication successful in project area, in line with Gov policy.
	DO2: % of inclusive business relationships in operation after 3 years or at project completion	0	-	65%	85%	Survey	Y1, Y3, Y5	PPMO	(A) The % is building on the total number of BPs, at design estimated 400.
Outreach: Direct beneficiaries	Number of persons receiving services promoted or supported by the project <small>CI</small>	0	-	150,000	340,000	MIS	Bi-annually	PPMO (aggregation) CPMO (validation) TPMO (collection)	
Outcomes Component 1: Pro-poo value chains developed	% increase in gross per capita income among poor beneficiaries through inclusion in business plans <small>EFA, sex, age</small>	0	-	20%	30%	MIS Survey	Annually Entry ¹ , Y3, Y5	PPMO PPMO (contr. Third party)	
	% of supported enterprises/cooperatives reporting an increase in sales value compared to previous year <small>EFA, CI 2.2.5</small>	0	0	33%	90%	MIS Survey	Annually Entry ¹ , Y3, Y5	PPMO PPMO (contr. Third party)	
Outputs: Competitive Business Plan selection to channel investments to pro-poor value chains	Number of enterprises/ Cooperatives/ SMEs supported by project <small>CI 2.1.1</small>	0	9	200	400	MIS	Bi-annually	PPMO	(A) design estimated approximately 400 enterprises involved. ³

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	YR1	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	
	No of poor included in business plans <small>sex, age:</small>				100,000	MIS	Bi-annually	PPMO
	% of business plans awarded to women-led cooperatives/enterprises, women-groups	-	15%	15%	25%	MIS	Bi-annually	PPMO
	No of producer accessing inputs and production package <small>CI</small> 1.1.3		5,000	50,000	100,000 (d)	MIS	Bi-annually	PPMO
	% of beneficiaries using rural value chain credit		20%	40%	80%	Survey	Annually Entry, Y3, Y5	PPMO PPMO (contr. Third party)
Outcomes/ Component 2: public infrastructure and services conducive to value chain development are delivered	% Increased in volumes of transported products from farm-gate to markets	0	0	15%	25%	Survey	Base, Y3, Y5	PPMO (contr. Third party)
Output:	Km of road/culvert/bridge constructed <small>CI 2.15</small>	-	0	300	793	MIS	Bi-annually	PPMO
	Tap water penetration reached more than ²			90%	100%	Village Survey	Y3, Y5	PPMO
	No of people trained in climate resilient technology <small>CI 3.1.2</small>	0	0	900	900	MIS	Bi-annually	PPMO
Component 3 - Output: Monitoring and Knowledge Management	No of policy relevant KM products produced & disseminated <small>Policy 1</small>	0	1	4	7	KM product; Disseminations report	Annually	PPMO

Notes:

Economic Rate of Return (ERR)- The project will calculate ERR at MTR and PCR stage.

¹ Entry: A subsample of beneficiaries and cooperatives will need to fill a survey questionnaire at time BP is awarded and will be followed up during Y3 and Y5 of the survey (since they are not pre-selected a time of baseline).

² The three-year goal in line with the government's 13th five-year plan.

³ The number of enterprises will be revised at MTR, since it is difficult to anticipate the final target given the flexible approach of BP selection.

⁴ Poverty will be measured against Shaanxi provincial poverty line of RMB 3,300/person/year.